

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE
DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 2 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 2 juin, à dix-huit heures le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Endoufielle, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 26 mai 2021

Présents : Francis IDRAC, Pascale TERRASSON, Gaëtan LONGO, Julien DELIX, Claire NICOLAS, Bernard TANCOGNE, Jean-Claude ARIES, Martine ROQUIGNY, Angèle THULLIEZ, Christine DUCARROUGE et Fernande ARIES.

Absents excusés : Georges BELOU, Hervé PASQUET, Christiane PIETERS et Peter REICH.

Absents : Muriel ABADIE, Claudine DANEZAN, Jocelyne TRIAES, Brigitte HECKMAN - RADEGONDE, Christelle AUBIAN, Céline TOURON et Jérôme LUTSEN.

Assistaient également : Karine BÉGUÉ (directrice EPIC), Marie-Christine LAHILLE-COUDERC (Chef du Pôle Sport Tourisme Culture, Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine).

Secrétaire de séance : Madame Angèle THULLIEZ.

M. Francis IDRAC, Président a accueilli les membres du CODIR et a procédé à l'appel nominal des membres.

Table des matières

1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MARS 2021	3
2	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 (suite à l'observation des services préfectoraux)	3
3	VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 (Annexe 1)	3
4	PRÉSENTATION DU LOGO DE L'OFFICE DE TOURISME	4
5	PRÉSENTATION DU ZONING DU NOUVEAU SITE INTERNET.....	4
6	ÉVÈNEMENTIEL – COMMUNICATION : RETOUR DES TRVAUX DE LA COMMISSION 5	
7	POINT DE SITUATION : CHEMINS DE RANDONNÉ	6
8	QUESTIONS DIVERSES	7

1 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MARS 2021

Le comité de direction approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 mars 2021.

2 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 (suite à l'observation des services préfectoraux)

Les services préfectoraux ont fait une observation aux services finances de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, quant à la délibération prise le 23 mars 2021, qui ne reprenait pas le résultat 2019. Il y a donc lieu de délibérer à nouveau pour affecter le résultat 2020 d'un montant de 7 265.49€ (et non de 4 298.34€).

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	2 967,15
<u>Soldes d'exécution de l'année</u>	
Un solde d'exécution (Déficit) de la section d'investissement de	-392,00
Un solde d'exécution (Excédent) de la section de fonctionnement de	4 690,34
<u>Restes à réaliser</u>	
En dépenses pour un montant de	0,00
En recettes pour un montant de	0,00
<u>AFFECTATION</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R 106 8)	392,00 €
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R 002)	7 265.49 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Affecte le résultat 2020 à la section de fonctionnement 2021, du budget primitif 2021.**

3 VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 (Annexe 1)

Au vue de la reprise du résultat 2020, des crédits supplémentaires sont imputés en dépenses pour l'équilibre du budget.

Section de fonctionnement

- Dépenses :	2 967.15 €
- Recettes :	2 967.15 €

Section d'investissement

- Dépenses :	392.00 €
- Recettes :	392.00 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget supplémentaire 2021.

4 PRÉSENTATION DU LOGO DE L'OFFICE DE TOURISME

La mission du bureau Laëtis comprend la réalisation d'un nouveau logo. Au cours de l'atelier participatif organisé le 6 mai 2021, trois propositions ont été faites. Après un tour de table, un choix a été pressenti et l'agence nous a communiqué le projet qui est présenté en séance :



Les formes du "G" et du "T" ont été arrondies en référence aux vallons et le "T" fait référence à l'épée de D'Artagnan. Un papillon au couleur chaude s'envole découvrir le territoire, il sème des petits points, une référence à la Semeuse, emblème des éditions Larousse et de la Maison Claude Augé.

"L'itinérance douce" en couleur brique fait référence au patrimoine et devient la signature de notre destination.

Le Comité de Direction donne un avis favorable à l'adoption de ce logo.

5 PRÉSENTATION DU ZONING DU NOUVEAU SITE INTERNET

Au cours de l'atelier participatif, Laëtis a également fait une proposition de zoning de la page d'accueil. Le zoning est la maquette ou l'architecture du site :

- Une photo en fond d'écran,
- Le logo de l'Office en haut à gauche,

- Le menu décliné en 5 thématiques et un champ de recherche qui devra permettre aux internautes de trouver facilement l'information souhaitée,
- Une thématique au centre de l'écran qui pourra évoluer au grès des nouveautés du territoire : outil de gestion de contenu (CMS évolutif et simple d'utilisation) qui nous permet d'avoir la main sur l'intégralité des pages du site ainsi que la page d'accueil,
- Une fenêtre Pop-up : module de gestion des actualités visible tout au long de la navigation mais qui pourra être fermée si l'internaute n'y porte pas d'intérêt,
- Une entrée par cible de clientèle,
- L'agenda,
- Un pavé "Accès rapide" avec les rubriques :
 - Le kiosque où l'on retrouvera, les documents en téléchargement
 - Une carte interactive
 - La météo
 - Venir sans voiture
 - L'Office de Tourisme (présentation de l'équipe, contacté téléphonique et mail, adresse et horaires d'ouverture)
- En pied de page
 - Le logo, les coordonnées de l'office de tourisme et les réseaux sociaux
 - La carte pour situer le Gers (les contours du département seront grisés)
 - Infos pratiques
 - L'espace pro
 - "Je m'installe en GT" pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants,
 - Plan du site
 - Les mentions légales,
 - Les partenaires,
 - Les labels et les classements

L'arborescence a été définie au cours de l'atelier participatif du 7 mai 2021.

Le Comité de Direction donne un avis favorable à l'adoption de ce zoning pour le nouveau site internet de l'Office de Tourisme.

6 ÉVÈNEMENTIEL – COMMUNICATION : RETOUR DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

La commission "Evènementiel-communication", réunie le 10 mai 2021:

- a donné un avis favorable au renouvellement de la diffusion des 3 spots sur Hit FM Auch. Les 3 spots de l'année dernière ont été repris seul la mention "En Gascogne Toulousaine le bonheur est dans l'après" a été supprimée. Ce slogan était une des signatures du Comité Départemental "Destination Gers" à la sortie du 1^{er} confinement en juin 2020. Les spots seront diffusés 3 fois par jour tous les 2 jours du 1^{er} juin au 30 septembre 2021. Les spots, diffusés lors de la séance, mettent en avant les thématiques suivantes :
 - Spot 1 "loisirs" diffusé du 1^{er} juin au 15 juillet,
 - Spot 2 "patrimoine et gastronomie" diffusé du 16 juillet au 31 août,
 - Spot 3 "Affaire" diffusé du 1^{er} au 30 septembre.
- a échangé sur **l'organisation des manifestations** : Monsieur Peter REICH a fait le constat qu'il n'y avait pas de manifestations d'envergure en Gascogne Toulousaine. Mme NICOLAS précise que L'Isle-Jourdain n'est pas en capacité d'accueillir beaucoup de visiteurs. Une grande manifestation nécessite des moyens humains et

techniques. Par exemple, le festival Vélo en fête accueille en moyenne 5 000 visiteurs (sur toute la durée du festival). La commission a échangé sur la **promotion des manifestations sur le territoire** et a estimé que 30% de la communication passe par Facebook + 30% par la presse locale + 30% par la presse spécialisée.

- a travaillé sur des thématiques d'événementiels (cuisine, agriculture, bandas, chorales, tournoi de pétanque ...)

Au cours de cette commission, l'agenda a été présenté :

- **Mai à vélo** : 2021 est la 1^{ère} édition nationale, l'objectif est de promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes. Chaque Office de Tourisme du Pays Portes de Gascogne a proposé une balade à vélo à connotation culturelle (les fresques murales étant le fil rouge de ce territoire). Cette animation a été coordonnée par le Pays Portes de Gascogne. La promotion a été faite sur la plateforme nationale dédiée, le site du Comité Départemental du Tourisme, les réseaux sociaux, la radio et les outils de communication des Offices de Tourisme participants. Ont participé les offices de tourisme, les clubs cyclos locaux et la Fédération Cyclotouriste. Cette animation devra être enrichie pour la prochaine édition.
- **2021 Année Jacquaire** : une randonnée pédestre sur le GR653 est organisée le **dimanche 25 juillet** en collaboration avec l'Isle-Rando-Club, le club Cyclo et Rando du Savès, les Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle et la Pastorale du Tourisme. Cette randonnée sera suivie d'une procession de la statue de Saint-Jacques de la place Saint-Bertrand à la collégiale Saint-Martin. Une rencontre avec les intervenants est programmée le mardi 8 juin 2021 à l'Office de Tourisme.
- **Journées de patrimoine 18 et 19 septembre 2021** : L'Office de Tourisme souhaite proposer à la visite les sites patrimoniaux du territoire. L'objectif est de valoriser le patrimoine culturel et que les résidents et visiteurs aient une meilleure connaissance de l'offre. Le partenariat et l'organisation restent à définir (associations communales ou communes et office de tourisme). Madame THULLIEZ indique que le Musée d'Art Campanaire, la Maison Claude Augé et la Collégiale Saint-Martin participent chaque année. Madame TERRASSON précise que l'idée est que tous les villages de la Gascogne Toulousaine participent ; le site peut être ouvert le week-end ou une journée ou demi-journée en fonction des disponibilités. Elle propose qu'un mail soit adressé aux maires, afin que chaque commune identifie une personne ressource, susceptible d'organiser une visite. Elle propose de l'ajouter à l'ordre du jour de la réunion de bureau du Conseil Communautaire du 15 juin 2021.

7 POINT DE SITUATION : CHEMINS DE RANDONNÉ

Madame LAHILLE-COUDERC présente :

- a) **Le réseau d'itinéraires de randonnées et VTT** : une volonté politique affichée et partagée de création d'un réseau d'itinéraires d'une commune à l'autre ou d'un point d'intérêt à l'autre (des boucles interconnectées en lien avec les GR) : les communes conservent la gestion, les travaux d'ouverture des chemins, le postulat au label ; la communauté de communes assure la coordination, le soutien à la conception des itinéraires, apporte une aide technique pour les dossiers de financements sur le balisage.
Ces itinéraires seront inscrits dans le prochain schéma de développement touristique de la Gascogne Toulousaine 2021- 2026.
- b) **Les PR (Petite Randonnée)** : les conventions de labellisation sur les chemins de randonnées de L'Isle-Jourdain sont échues. L'association locale L'Isle-Rando-Club fait un premier travail de repérage et de sensibilisation auprès des propriétaires et de

recensement de la signalétique à remplacer ou à compléter. Ce travail sera ensuite repris par les techniciens des deux collectivités (commune et communauté de communes), pour les conventions à passer avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

- c) **Les autres chemins de randonnées** : Les communes restent compétentes sur les sentiers qu'elles souhaitent créer et promouvoir.

Madame LAHILLE-COUDERC insiste sur le fait que la création, l'entretien et le balisage des sentiers est de la compétence des communes. La Communauté de Communes de la Gascogne assure la coordination, le soutien à la conception des itinéraires, apporte une aide technique pour les dossiers de financements sur le balisage.

Madame NICOLAS souligne l'importance de l'entretien de ces parcours (notre destination affiche une image "itinérance douce") les PR de L'Isle-Jourdain ne sont toujours pas praticables.

Monsieur le Président propose d'adresser une demande aux services techniques afin qu'un nouvel débroussaillage soit réalisé.

Madame LAHILLE-COUDERC précise que l'entretien des PR doit se faire à minima deux fois par an.

Madame NICOLAS indique que le sentier de la Gavarre (sentier pédagogique à L'Isle-Jourdain) n'est pas praticable non plus.

Madame ROQUIGNY souligne que le plan de gestion de la zone humide ne permet la fauche que lorsque les plantes ont fini de germer. Les services techniques de la commune ne peuvent donc pas encore intervenir sur ce sentier.

Monsieur le Président propose que les clubs locaux soient référents pour signaler le besoin d'entretien des sentiers.

Monsieur LONGO propose que l'Office de Tourisme soit référent afin que les services techniques puissent intervenir.

Suite à la séance du 23 mars 2021, Madame BÉGUÉ a interrogé la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre et le Comité Départemental du Tourisme "Destination Gers" quant à la diffusion des sentiers de randonnées de Pujaudran à l'Office de Tourisme : les chemins peuvent être promus sur les outils de communication au même titre que les PR de L'Isle-Jourdain.

Les membres du comité de direction présents donnent leur accord quant à la diffusion des sentiers de randonnée de Pujaudran sur les outils de communication et à l'office de Tourisme.

Madame BÉGUÉ informe qu'une réunion s'est tenue entre la mairie de L'Isle-Jourdain, le Conseil Départemental et l'association des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle de Pujaudran au cours de laquelle il a été convenu que la sente historique de Pujaudran sera signalée et fléchée jusqu'à l'Office de Tourisme et pourra être signalée sur l'édition 2022 du guide d'accueil des pèlerins sur le chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

8 QUESTIONS DIVERSES

La location du parc de Vélos de Pays est mise en place. Le service civique "Ambassadeur Vélos" a démarré sa mission le 21 mai 2021 à l'Office de Tourisme.

Madame BÉGUÉ présente les quatre nouveaux parcours "Itinéraires artistiques" mis en place par l'Office de Tourisme en collaboration avec les services communication et tourisme de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Ces parcours ont été validés par le club cyclo lisois et ont été testés par les conseillères en séjour de l'Office de Tourisme. Des titres sont proposés :

- Raconte-moi une histoire : qui va à la rencontre de l'ensemble des œuvres
- Sur les ailes d'un papillon
- Histoire en couleurs
- Histoire entre des bosquets et une oasis

Corrections à apporter :

- arrondir le nombre de kilomètres,
- ajouter le dénivelé,
- préciser le temps estimé,
- préciser le niveau de difficulté.

Le recrutement des agents saisonniers est acté : Cécile qui a remplacé Virginie en congés maternité au mois de juillet et Robin au mois d'août.

Le Comité de Direction, prévu le mardi 6 juillet 2021 est annulé. La prochaine séance aura lieu le mardi 28 septembre 2021.

La séance a été levée à 19h45.

Le compte rendu a été affiché le

Ont signé au registre, les membres suivants :

Francis IDRAC		Yannick NINARD	
Pascale TERRASSON		Jean-Claude DAROLLES	
Georges BELOU		Christophe TOUNTEVITCH	
Gaëtan LONGO		Claudine DANEZAN	
Jocelyne TRIAES		Nadine FIERLEJ	

Julien DELIX		Jacques BIGNEBAT	
Claire NICOLAS		Martine ROQUIGNY	
Bernard TANCOGNE		Jean-Luc DUPOUX	
Brigitte HECKMANN - RADEGONDE		Régine SAINTE- LIVRADE	
Muriel ABADIE		Jeanine BARIOULET - LAHIRLE	
Hervé PASQUET		Philippe LEFFILLASTRE	
Christiane PIETERS		Pierre SABATHIER	
Peter REICH		Martine DELPUECH	
Christelle AUBIAN		Angèle THULLIEZ	
Jean-Claude ARIES		Sophie FRAN CZAC	
Céline TOURON			
Jérôme LUTSEN			
Fernande ARIES			
Christine DUCARROUGE			

